



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Enfants d'Asie

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2024

Enfants d'Asie

Association reconnue d'utilité publique par décret du 10 décembre 2009

Siège social : Mundo M, 47 Av. Pasteur, 93100 Montreuil

SIREN : 383 609 278

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de l'association Enfants d'Asie,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la Fondation Cassiopée

Administratrices concernées :

- CHARLES Patricia – Administratrice de la Fondation Cassiopée et administratrice d'Enfants d'Asie

Objet : L'association a reçu un don de 15 000 euros de la Fondation Cassiopée en 2024.

Convention avec la SAS Tipysoft

Administratrices concernées :

- POLACK Thierry – Président de la SAD Tipysoft et Trésorier d'Enfants d'Asie

Objet : l'association a payé la somme de 1 680 euros en 2024 à la SAS Tipysoft dans le cadre d'un contrat commercial.

Convention avec Marie d'Homécourt

Administratrices concernées :

- INNOCENTI Marie-Thérèse – membre du conseil municipal et administratrice d'Enfants d'Asie

Objet : L'association a reçu une subvention de 900 euros en 2024.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 26 mai 2025

Signé par :

130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée